

A La Ferté Gaucher,  
le 03/12/2025

Référence : Ref-2025-150  
Coordonnées : ml.gemapi@smage2morin.fr

NOM Prénom

Adresse

Code Postale et Ville

**Objet : Opération 1 - Invitation à une réunion publique relative aux enquêtes publiques concernant les aménagements de lutte contre les inondations par ruissellement sur les communes de Sancy, Coulommes, Bouleurs et Coutevroult.**

Madame, Monsieur,

Le Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion des Eaux des 2 Morin exerce, depuis le 1er janvier 2020, la compétence de Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GEMAPI) sur le bassin versant du Grand Morin.

Dans ce cadre, le SMAGE des 2 Morin prévoit de réaliser plusieurs aménagements de type Zones de Rétention Temporaire (ZRT) visant à réduire les risques d'inondation par ruissellement et débordement de cours d'eau sur les bassins versants des rus de la Fosse aux Coqs, de Vaudessard, du Mesnil et le chemin des Roches.

Ces aménagements sont le fruit d'une étude préalable réalisée par le bureau d'étude CONFLUENCES, puis d'une maîtrise d'œuvre du bureau d'étude INGETEC qui ont permis d'identifier les emplacements stratégiques et dimensionner les ouvrages sur les différents bassins versants afin de réduire la vulnérabilité face aux inondations.

Parmi ces aménagements, ceux se trouvant sur les communes de Sancy, Coulommes, Bouleurs et Coutevroult sont concernés par les enquêtes publiques car elles intègrent une Déclaration d'intérêt Générale (DIG) ainsi qu'une Déclaration d'utilité Publique (DUP), permettant de faciliter la réalisation des aménagements à la suite des négociations avec les propriétaires et exploitants concernés par ces ZRT.





**ANTICIPER • AGIR • ACCOMPAGNER**  
*Préserver nos rivières et notre territoire*

Dans ce cadre, vous êtes cordialement invité(e) à participer à la réunion publique qui se déroulera le **mercredi 10 décembre à 18h dans le nouveau bâtiment face à la Mairie de Bouleurs - 77580 BOULEURS.**

Cette réunion sera l'occasion de vous présenter :

- L'opération dans son ensemble ;
- Les ZRT concernées par les deux enquêtes publiques ;
- La démarche engagée et les prochaines étapes.

Votre présence serait très appréciée car votre participation et votre collaboration sont essentielles à la réussite de ce projet d'intérêt général.

Pour toute question relative à cette réunion, notre équipe reste à votre disposition : [ml.gemapi@smage2morin.fr](mailto:ml.gemapi@smage2morin.fr).

Nous restons attentifs à vos retours et vous prions d'agrérer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

**Le Président du SMAGE des 2 Morin**

